ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2026

* * *

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE

1. Chant d'entrée

Ouverture de l'assemblée à 19h05 par le chant «Aprite le porte».

2. Souhaits de bienvenue, appel des membres

Notre Président souhaite, une cordiale bienvenue à notre Directeur ainsi qu'aux 15 membres actifs présents. Il fait circuler la liste des présences.

Se sont excusés auprès du Comité :
Pierre-Alain Cappi et Gino Monn.

Notre Président demande une minute de silence pour nos anciens chanteurs décédés en 2025, soit : Henri Coquoz et Cyrille Praz.

3. Approbation de l'Ordre du jour

Notre Président demande si chacun a reçu l'ordre du jour et si quelqu'un à une modification à y apporter ?
Comme ce n'est pas le cas, il passe directement au pt suivant.

4. Approbation du PV de l'AsG du 23 septembre 2025

Stéphane demande si quelqu'un à une modification ou une adjonction à apporter à ce document, lequel a été envoyé à tous les membres en même temps que la convocation de ce jour.
Comme aucune remarque n'est formulée, il passe au vote.

Le PV est approuvé à l'unanimité – 1 abstention avec remerciements à son auteur.

5. Rapport du caissier

Frédéric Barman apporte des précisions sur les comptes de l'exercice écoulé, lesquels ont été remis aux membres ce jour. Aux Produits figure un total de Fr. 13'170.- tandis que les charges se sont élevées à Fr. 28'974, 71, occasionnant ainsi Fr. 15'804,71 de perte.

Il détail les divers frais généraux et la répartition des différents frais inhérent aux prestations fournies ainsi que les coûts de la sortie en Bourgogne, du repas des familles et de la raclette. Au bilan, le capital était de Fr. 28'233,41 au 31.08.2026.

Aucune autre question n'étant posée, le Président passe au pt. suivant.

6. Rapport des Vérificateurs des comptes

Dominique Pivot, rapporteur, précise que les comptes ont été vérifiés le 29 septembre 2026, en compagnie de Jacques Blanc et de Roger Cretton. Il détail les divers contrôles effectués et déclare que ceux-ci permettent de déclarer que le bilan et le compte d'exploitation au 31.08.2026 sont conformes à la comptabilité. Dès lors, il encourage l'Assemblée à adopter les comptes tels que présentés et invite l'AG à remercier Frédéric Barman pour la bonne tenue de la comptabilité.
Au terme de cette lecture et après les remerciements d'usage, Stéphane Coiana demande à l'Assemblée de voter pour l'acceptation du rapport des vérificateurs et des comptes, ce qui est fait à l'unanimité.

Précisons que les comptes et le rapport des vérificateurs sont joints en annexe.

7. Rapport du Président et remise des mérites

7.1 Rapport du Président

Ce document est joint en annexe dans son intégralité.

7.2 Mérites pour l'assiduité aux répétitions
Notre Président dit qu'il a comptabilisé **41** répétitions.

2 répétitions manquées
Richard René, Dominique Pivot, Guy Jaquier, Gaby Barman et Jean-Pierre Balma.

1 répétition manquée
Stéphane Coiana.

0 répétition manquée
Eric Dechêne.

8. Le mot du Directeur

Serguei est satisfait de nos prestations. Il attendait plus de monde à nos deux concerts, surtout à cause de la présence d'Yves Moulin. La rencontre de Lourtier a été profitable, vu les déclarations du jury. Un petit bémol pour la production à la salle de gym.
Pour le futur, on attend la date finale pour l'hommage à Léon Jordan. Quant à notre concert annuel, il est quasiment mis sur pieds. Il manque encore une ou deux pièces.
Il espère que l'on restera assidu aux répétitions. Il dit que personne n'a contacté la Gazette de Martigny depuis le départ de Marius-Pascal Copt, ce qui est regrettable. Il nous remercie tous ainsi que le Comité.
Eric Dechêne dit que chaque année, on écrit à la Gazette pour le programme. Il faut y contacter Olivier Rausis.

9. Admissions - Démissions

9.1 Admissions
Aucune.

9.2 Démissions
Pierre-Alain Cappi, Jacques Delrue, Gilles Sarrasin et Jean-Pierre Balma qui a écrit une belle lettre qui sera jointe en annexe.

10. Divers

10.1 Courrier de l'Association
Le Président nous demande d'en prendre connaissance. Il s'agit d'informations sur la fête de chant du Bas-Valais 2027, annulée et transformée en Valais chante ensemble.

10.2 Chemises du Chœur d'hommes
Contrairement à ce qui a été dit lors de la dernière AG, ce point n'est pas à l'ordre du jour cette année.

10.3 Programme 2026-2027, préparation du concert à Léon Jordan
Les Directrices et Directeurs vont communiquer sur un groupe WhatsApp pour fixer la date, le lieu (Eglise du Bourg). Il faut prévoir d'annoncer à la Gazette, au Nouvelliste, éventuellement sur Canal 9 et à l'Association. Il faut contacter les anciens chanteurs. Quant aux frais, ils seront partagés.

10.4 Messe à Collombey
J.-Pierre Balmaz a pris contact avec le Curé qui n'est pas intéressé pour faire quelque chose après la messe. On fera une ode sous le couvert de J.-Pierre si c'est possible pour lui.

10.5 Election des vérificateurs des comptes
Ceux qui ont œuvré cette année sont reproposés et sont acceptés à l'unanimité.

10.6 Remerciements
Le Président remercie tous ceux qui s'occupent d'organiser des choses, soit Eric Darbellay, Gaby et Frédéric Barman, le Secrétaire, etc…

10.7 *Brisolée du 11 octobre 2026*
Elle se déroulera chez Maître Ambroise à Vernayaz avec les épouses.

10.8 *Remerciements de Jacques Blanc*
Il remercie tout le monde pour le plaisir de chanter ensemble.

10.9 *Groupe WhatsApp du Choeur*
Le Président rappelle que l'on ne donne pas son avis personnel via ce canal. On n'utilise surtout pas les conversations téléphoniques et en cas d'absence, on informe directement le Président.

10.10 *Cotisations*
Elles sont maintenues à Fr. 100.- par année.

Clôture de l'assemblée
Le Président clôt l'Assemblée à 20h05.

Le Président



Stéphane Coiana

Le secrétaire



Eric Dechêne

Vu et approuvé le 8 octobre 2026

Annexes : Elles figurent dans le PV complet qui sera sur la table du Comité lors de l'Assemblée générale 2027